

**COMMISSION LOCALE**  
**DE DEVELOPPEMENT RURAL - CLDR**  
**PV de la réunion du 2 décembre 2019 - 20H**

Présents : P. DODRIMONT, Président de la CLDR ;  
V. BARTHOLOME, secrétaire ;  
R. PARMENTIER ;  
A. HOQUET ;  
M. BATHOLOMÉ ;  
J-M. DECLERCQ ;  
D. COUVREUR ;  
F. TIRIONS ;  
G. GROLET ;  
Ch. BONESIRE ;  
M. LACASSE, agent de développement au GREOVA.

**1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2018.**

M. DODRIMONT ouvre la séance et accueille les membres pour la première réunion CLDR de l'année 2019. Ceci n'est pas anormal vu que le PCDR pour lequel les membres se réunissent s'est terminé le 20 mars 2018. Une nouvelle ODR a été lancée et une nouvelle commission sera mise en place très bientôt. Suite à cette courte introduction, tous les membres approuvent le PV de la réunion du 22 novembre 2018.

**2) Maison de Village et de services : fin du chantier.**

La réception provisoire a eu lieu le 26 août 2019 et le décompte final se fera prochainement. L'inauguration est prévue le dimanche 19 janvier 2020 ; le courrier d'invitation parviendra dans les boîtes d'ici la fin de l'année.

La Maison de Village est gérée par l'Agisca depuis le 1/09/2019. M. DODRIMONT exprime sa déception quant à la durée des travaux. Depuis la conception du projet, les activités prévues dans la salle sont de moins en moins pertinentes. Il est vrai que la demande a changé depuis l'activation du PCDR il y a 10 ans mais il est resté important de pouvoir relancer des initiatives citoyennes car les travaux ont été subventionnés à cet effet.

Au départ, l'idée était d'y consacrer des projets communautaires, de circuit-court, d'y cuisiner des repas peu coûteux par les pensionnés pour les citoyens demandeurs, etc. il était également prévu qu'il soit possible d'y prendre une douche ou d'aménager un petit magasin pour des produits de première nécessité. Depuis le lancement du projet, tout a évolué, notamment les demandes des personnes vivant dans les campings du village en situation d'habitat permanent (HP) ; la situation a bien changé ; ce qui signifie notamment que les douches installées dans la maison de village ne sont plus nécessairement indispensables pour des problématiques sociales.

Actuellement, la salle est occupée par un club de tennis de table mais d'autres activités en lien avec le projet initial seront suggérées aux habitants du village.

En ce qui concerne le coût global des travaux, vu le retard de l'entrepreneur, il ne devrait pas y avoir de surcoût à charge des pouvoirs publics, dont la commune.

**3) Aménagement du centre de l'entité : phase 1 dossier PCDR : rues Rivage, Enseignement, Cornesse - état d'avancement**

Les travaux avancent comme suit :

**✘ Zone de rencontre : TERMINEE**

1. Eléments linéaires et fondation béton maigre poreux : TERMINEES

- 2. Pavage : TERMINE
- ✘ **RAVeL** : remplacement pavage existant : EN COURS (le long de la zone bâtie)
- ✘ **Parking Nord** :
  - 1. Travaux de démolitions : EN COURS
  - 2. Travaux de pose de l'aqueduc : TERMINE
- ✘ **Travaux d'égouttage** :
  - 1. Pose d'égouts et raccordements particuliers : TERMINE
  - 2. Finitions (trapillons, échelles, etc.) : 2020
- ✘ **Réaménagement de la rue du Rivage** :
  - 1. Déplacement conduite SWDE : TERMINE
  - 2. Mise à disposition tranchée pour impétrants (VOO, DEEIT, etc.) : TERMINE
  - 3. Coulage BFE en bordure de voirie : DEBUT DECEMBRE
  - 4. Coffre voirie jusque sous-couche supérieure : TERMINE POUR LES CONGES (en fonction de la météo)

La fin de l'intégralité des travaux est prévue pour fin mai 2020 ; l'entrepreneur est très conciliant et n'hésite pas à collaborer avec les commerçants. M. DODRIMONT précise que les nouveaux aménagements deviendront concrets lorsque tous les travaux seront réalisés et que les habitants auront bien connaissance des nouveautés concernant la circulation. Tout a été étudié précisément et se mettra en place dès que tout sera terminé.

Les parkings seront mieux signalés et l'entrée des écoles sera plus sécurisée pour les élèves. Quant au RAVeL de l'Amblève, le dossier suit son cours ; une réunion est organisée au GREOVA le 11 décembre 2019.

#### **4) Aménagement du centre de l'entité : phase 2 dossier PCDR : rues sur les Cours, Abbaye, parking St-Pierre - état d'avancement.**

Le dossier concerne des travaux de réfection des aménagements de surface dans les deux rues :

- ✘ **Sur les Cours** : Réaménager la rue en espace piétonnier, de plain-pied et avec un revêtement en pavés de pierre. La circulation des riverains sera tolérée (accès garages, etc.) mais des potelets empêcheront la circulation de transit.
- ✘ **Chemin de l'Abbaye** : Aménager un trottoir côté gauche en descendant, nécessitant un décalage de la voirie vers la droite. Le parking sera également réaménagé avec la création d'un nouveau coffre.

Le démarrage des travaux aura lieu à la fin du printemps, voire l'été 2020. La durée sera plus ou moins de 6 mois.

La **rue St-Pierre** sera également en travaux mais sort du cadre du PCDR ; la Commune a saisi l'opportunité d'un appel à projet de la Ministre DE BUE afin de réaménager cette zone également.

Le 14/10/2019, une réunion de coordination s'est tenue. En outre, la législation PCDR ne permet pas aux travaux d'avancer rapidement au vu de certaines contraintes administratives.

#### **5) Aménagement du centre de l'entité : phase 3 dossier PCDR : Place Thiry - état d'avancement.**

Cette phase sera la dernière et sera programmée quand tous les autres travaux seront terminés ; nous pouvons espérer au mieux 2021. Il est vrai que les travaux vont se poursuivre longtemps mais il était compliqué d'organiser l'aménagement du centre autrement ; exécuter les 3 phases en même temps aurait été un cauchemar pour tous, il fallait que cela se passe d'une manière confortable. Durant les aménagements de la place, la circulation s'établira sur 1/2 chaussée sur cette dernière.

Pour cette phase, les aménagements concernent l'espace entre le pont et les feux (non compris). Il y aura, en outre, des nouveaux égouts, etc. La voirie ne sera pas uniquement refaite en surface.

Les commerçants voudraient reporter cette ultime phase afin de souffler mais cela signifie encore reporter la fin des travaux. Au final, la plus-value sera grande et citons, entre autre, l'épuration des eaux usées. Chaque habitant devra se mettre en ordre pour ne plus rejeter dans le ruisseau ; des solutions existent et chacun doit faire le nécessaire pour éviter des sanctions.

#### **6) Nouvelle Opération de Développement Rural : état d'avancement.**

La décision de lancer une nouvelle ODR par le Conseil Communal date du 31/05/2017 ; pour rappel, il s'agit d'un processus participatif, mené par une commune au service du milieu rural. Cette dernière inclut les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Le GREOVA a été désigné comme auteur de programme et comme organisme accompagnateur le 16 avril 2019.

Actuellement, l'analyse socio-économique est terminée et a été envoyée à la Commune pour relecture (partie 1 du PCDR). A partir de mi-janvier et jusque fin février, une présentation de cette analyse aura lieu dans tous les villages de la commune (7). Suite à cette présentation, il sera demandé aux citoyens présents de donner leurs avis quant au fonctionnement de la Commune, de leur village (à tous niveaux). La consultation populaire est la partie 2 du PCDR. La suite des parties (Diagnostic Partagé – 3, les défis et objectifs – 4 et les fiches-projets sous forme de lots – 5 et 6) sera constituée dans les mois qui suivront jusqu'à l'approbation du document final par la Région Wallonne. **Un document explicatif a été distribué aux membres.**

Un toute-boîte sera envoyé dans le courant de décembre 2019 et une parution dans le Vlan a été programmée également le 4/12/2019. Chaque membre de la CLDR est invité à assister à une réunion afin de donner son avis.

#### **7) Actions du GT chemins**

**Un document annexe retrace toutes les actions du GT chemins pour l'année 2019.**

Une demande a été faite après la présentation du dit document afin d'obtenir l'autorisation de flécher les promenades pour éviter les intervenants multiples et l'attente. En outre, les membres se chargent de l'entretien des sentiers et sont les mieux placés pour intervenir rapidement à ce niveau.

#### **8) Divers**

- ✘** Suite à la demande d'un membre, il est impossible d'ouvrir, même provisoirement, la rue de la Heid. Le dossier de sécurisation de la Heid des Gattes est relancé au vu des nouvelles législations en vigueur, notamment le CoDT et le Code wallon du Patrimoine.
- ✘** Les membres sont cordialement invités à l'interCLDR organisée par le GREOVA le 12 décembre 2019 ; le thème est « Economie-Emploi-Formation en Ourthe-Vesdre-Amblève ». Cette réunion se déroulera à l'Escale (Esneux) à 19H et sera suivie par un drink convivial.

Le Président remercie les membres et clôture la séance à 21h30.

Le Président,  
Ph. DODRIMONT